



Accusé de réception en préfecture
95-219505096-20260408-A2026-057-AR
Date de télétransmission : 09/04/2026
Date de réception préfecture : 09/04/2026

Puisseux
EN FRANCE

N° 2026/057

ARRETE DU MAIRE

ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Le Maire de la commune de PUISEUX EN FRANCE (Val d'Oise), Séjiane RENE,
Le Maire de Puisseux-en-France,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
Vu l'article L-2122-19 du Code général des collectivités locales,
Considérant que Monsieur SAMY Jean-Philippe, exerce les fonctions de Directeur Général des Services,

ARRETE

ARTICLE 1: A compter du 8 avril 2026, Monsieur Le Maire de Puisseux-en-France, donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Monsieur SAMY Jean-Philippe Directeur Général des Services, pour les actes suivants:

Ressources Humaines

- Déclaration d'accident de travail,
- Actes de gestion courante des dossiers du personnel : certificat de travail, attestation employeur,
- Attestation pôle emploi, état de service (inscription aux concours et examens professionnels)
- Ordre de mission et les inscriptions en formation
- Arrêtés et courriers relatifs aux congés des agents : Congé de maladie ordinaire, Congé de grave maladie, Congé de longue maladie, Congé de longue durée, Congé de maternité, Congé de paternité et d'accueil de l'enfant, Congé parental, Congé de présence parentale, Congé de solidarité familiale, Congé de proche aidant, Congé d'Invalidité Temporaire Imputable au Service (CITIS), Congé de formation, Temps partiel thérapeutique, Congés bonifiés ;
- Attestations, certifications et réponse aux candidatures spontanées, demandes d'emploi, demandes de stages ou toutes demandes de vacation ;
- Courriers liés à la gestion des dossiers CNAS (transmission de dossiers, réclamations, demandes de mise à jour de cotisations, etc.).

Etat civil-Affaires électorales :

- Certificats divers (résidence, changement de résidence, de vie maritale),

ARTICLE 2: Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera remise à l'intéressée.

Copie sera adressée à:

- Monsieur le sous-préfet de Sarcelles
- Président du centre de gestion

Fait à Puisseux en France, le 8 avril 2026

Le Maire,

Séjiane RENE



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère

Accusé de réception en préfecture
095-219505096-20260408-A2026-057-AR
Date de télétransmission : 09/04/2026
Date de réception préfecture : 09/04/2026

exécutoire de cet acte et informe que le présent
arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de
pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un
délai de deux mois à compter de sa notification

Notifié le 09/04/26 et publié le 09/04/26

Signature:

